

35 JUILLET 81

35

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. :

000-0199352-17

A.N.C.A.P.

rue de Loverval, 100
[REDACTED]
6071 - CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG

rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N° 35

JUILLET 1981

CHASSEUR

un jour

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED * DER JAGERS TE VOET



CHER AMI LECTEUR,

Tu trouveras dans ce numéro:

- la suite des "billets" des Chefs de Corps (page 2) - des nouvelles de la Fraternelle des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs 14-18 (page 7) - l'annonce du pèlerinage à PONT-BRULE et EPPE-GEM (page 9) - une nouvelle littéraire de Monsieur M.F.MASSIN (page 15) - un hommage à André BOSTEELS (page 21) - des nouvelles du Musée (page 23) - le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 7 mars 81 (page 28) - lettres reçues (page 31) - des nouvelles du 5^{me} Bataillon de Fus. (page 35) - un compte-rendu succinct de l'Exposition de Figurines Historiques (page 37) - Des nouvelles diverses.....
- des avis nécrologiques et des photos.....

BONNE LECTURE

LA REDACTION

DANS
L'ACTIVE.

2

1503

2^e CHASSEURS A PIED

LES "BILLETS" (suite)

Le Colonel A.E.M. e.r. Armand JORIS a commandé le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied du 18 décembre 1962 au 2 décembre 1964. Il a eu l'amabilité de répondre à notre demande et il nous a fait parvenir le "billet" suivant. Notons que le Colonel A.E.M. e.r. JORIS fait actuellement partie du Conseil d'Administration de notre Amicale.

➔ " Souvenirs et réflexions sur les années 62,63 et 64 "

Il y a dix-huit ans déjà !

Oui, dix-huit ans....mais c'est encore comme si c'était hier. Le 2^{me} Chasseurs était à CHARLEROI, il faisait partie de la 17^{me} Brigade Blindée dont l'Etat-Major et toutes les autres unités étaient stationnées à DUREN en République Fédérale d'Allemagne.

Après avoir pris le commandement de la Division, le Général BOUSMAER décide de consacrer une journée à une première prise de contact avec ses unités au siège des EM/Brigade.

Pour la 17^{me} Brigade, la matinée était réservée à un exposé par le Brigadier et ses adjoints sur la situation d'ensemble de la Brigade. J'y avais été convié, comme tous les Chefs de Corps.

A midi, nous apprenons que le Général rendra visite, après le déjeuner, à toutes les unités suivant un horaire bien minuté. Ne voyant pas figurer le 2 Ch au programme (et pour cause) je hasarde innocemment: "A quelle heure le Général compte-t-il être à Charleroi?" Dans l'Hilarité générale, le Brigadier, en proie à une certaine confusion mal dissimulée, s'exclame: "Ah c'est vrai, tu es là, nous t'avons fait venir de Charleroi...."

Cette petite anecdote met bien en lumière combien l'éloignement du 2 Ch pouvait passer inaperçu. A la 17^{me} Brigade, il était devenu naturel de compter sur lui à tout moment au point de le considérer presque comme faisant partie de la garnison de DUREN.

.../...

C'était là un témoignage de confiance réelle et la reconnaissance implicite des mérites des Chasseurs.

Plus que quiconque, je sais à quel prix les Chasseurs se sont intégrés dans la Brigade, c'est pourquoi je désire leur rendre un vibrant hommage.

Oui, c'est exact, le 2 Ch était à CHARLEROI....mais que de fois la caserne Trésignies était muette à cette époque.

Sans porter préjudice au droit du milicien de Belgique de pouvoir réintégrer ses foyers deux fois par mois, pour les besoins impérieux de l'instruction, le Chasseur d'alors était absent de la garnison au minimum trois mois sur les dix qu'il avait à passer au 2 Ch.

Les sites d'entraînement avaient noms Bourg-Léopold, Düren et la plaine de Soller, parfois la Wanhereide, les camps de Vogelsang et de Hühne.....et je passe sous silence le détail des régions de l'Allemagne où se déroulaient manoeuvres ou exercices de cadre et Dieu sait s'il y en eut.

Cette situation, les petits Chasseurs l'ont vécue peut-être en faisant contre mauvaise fortune bon coeur, mais certainement avec toute la générosité qui les a toujours caractérisés. Il leur fallait beaucoup de courage à mes Chasseurs de l'époque, la plupart confrontés avec des problèmes familiaux que j'aurais moi-même crus inimaginables si je n'avais pas fréquemment fait se lever le voile du silence sur des misères volontairement cachées.

Ils avaient conscience de ce qui pourrait leur être demandé en cas de tension éventuelle et, loin de les traumatiser, leur isolement en Belgique était pour eux une motivation supplémentaire à la vie exigeante de tous les jours.

Les objectifs du 2 Ch étaient clairs: être préparé au combat dans le contexte d'une guerre moderne et être, à tout moment apte à exécuter, préalablement à toute autre mission, un mouvement par la route pour rejoindre le gros de la Brigade; nul doute que, pour atteindre ces objectifs, le lot des Chasseurs étaient d'oeuvrer très dur même, j'en étais le premier conscient. Rien ne pouvait être laissé au hasard pour entretenir un excellent

.../...

moral : les services notamment payaient un tribut extraordinaire dans leur sphère propre d'activité; c'était leur manière à eux de collaborer à l'oeuvre commune.

C'est avec fierté que je me plais à dire que ce sont les efforts consentis par tous qui ont fait oublier que CHARLEROI n'était pas un faubourg de DUREN et que le 2 Ch était le dernier né de la Force d'Intervention.

Chasseurs des années 62, 63 et 64, puissiez-vous trouver dans ces quelques lignes l'expression de ma reconnaissance et de mon admiration.

Armand JORIS
Chef de Corps 1962-1964.

* * * * *

Le Colonel BEM e.r. Charles LALIERE a commandé le 2me Régiment de Chasseurs à Pied du 2 décembre 1964 au 30 septembre 1966. Il nous a fait parvenir le " billet " suivant. Notons que le Colonel BEM LALIERE a fait partie de notre Conseil d'Administration. Donnons lui la parole:

➡ "C'est avec plaisir que je réponds à l'aimable invitation du Rédacteur en Chef du "Cor de Chasse" demandant aux anciens Chefs de Corps un "papier".

Les joies et satisfaction d'être à la tête de notre beau Régiment ne manquèrent évidemment pas durant ma période de commandement. Mais notre Rédacteur en Chef nous demande plutôt la relation d'un évènement particulier.

Si je pense au souvenir radieux de la remise de nos deux mascottes - deux Saintongeois à fière allure - ou encore à la remise des quatre premières tenues de Tradition par un grand ami du Régiment : Monsieur Gustave WARMONT, je m'arrêterai plus spécialement au Jeu Son et Lumière qui marqua avec faste le Tricentenaire de notre bonne Ville Marseillaise : CHARLEROI.

.../...

Je me souviens très bien de la conversation de notre regretté bourgmestre PINKERS, qui me demandait en son langage imagé et savoureux " Que vas-tu faire, Colonel, avec ton Régiment pour participer au Tricentenaire de ma Ville ? ".

Comment refuser au Premier Magistrat de notre Ville-Marraine ?.

Mais que faire qui puisse faire participer la ville toute entière à une entreprise du Régiment ?.

Je m'en ouvris à mon Commandant en Second (à l'époque le Major BURTON) et à mon Adjudant-Major (à l'époque le Commandant BOURG). Ensemble nous décidâmes de "monter" un jeu "Son et Lumière" qui retracerait l'histoire du Régiment depuis sa création jusqu'à nos jours. Idée admise, mais nous nous rendions compte qu'un élément essentiel nous manquait.....l'argent !

Qu'importe ! Je demandai audience au Bourgmestre qui, mis au courant de notre projet et enthousiasmé par celui-ci, me demande: " Combien de "liards" veux-tu ?". Je lui citai un chiffre important (que je tairai pour éviter toute polémique politique) et tout de go il accepta.

Nous voilà engagés dans une entreprise bien audacieuse. La bonne volonté, les sous, l'enthousiasme ne suffisaient pas; il fallait trouver des aides compétentes et autorisées.

La chance nous sourit : un ami personnel, Monsieur Roland DELRONCHE, Professeur de Lettres accepte de nous écrire le scénario, ce qu'il fit avec un talent que la presse toute entière se plut à reconnaître.

Le Chef de la Musique des Guides nous prêta, avec son brio bien connu, son concours pour la partie musicale. La Gendarmerie à Cheval était au rendez-vous avec tout son appareil. Même la radio-télévision nous apporta sa collaboration.- Quelle mobilisation ! ! et tout cela sans nuire à l'instruction.

La cheville ouvrière et coordinateur fut évidemment le Commandant en second qui prouva à cette occasion et prouve encore ses qualités de metteur en scène.

Les répétitions commencèrent bon train. Tous les collaborateurs déjà cités et combien d'autres se dévouèrent sans compter, ne ménageant pas leur peine, sacrifiant de nombreuses heures de loisir pour mener à bonne fin la tâche entreprise.

Le jour de la répétition générale eut lieu dans le très beau cadre que constitue l'Hôtel de Ville.

La nouvelle se répandit en ville et, déjà à cette répétition, de nombreux spectateurs se pressaient sur les gradins installés autour de la place.

Tout se déroula comme prévu par le metteur en scène et ses assistants. Tout était prêt pour la représentation officielle.

Parmi tous les articles parus dans la presse, j'en épingleurai un qui me paraît bien résumer cet événement :

" Ce jeu, remarquablement mis au point, avait attiré sur la place Charles II une foule énorme qui la ceinturait (N. D.L.R. : on a évalué à 5.000 le nombre de spectateurs). Une vaste scène avait été édiflée sur le perron de l'Hôtel de Ville. - L'éclairage public avait été coupé et la circulation des tramways interrompue. Tour à tour, sobre, émouvant, grandiose, fastueux, ce jeu "Son et Lumière" retraçait la vie du Régiment Carolorégien depuis sa fondation en 1831 jusqu'en 1966.

Particulièrement impressionnante fut la scène évoquant l'acte héroïque du Caporal Trésignies à PONT-BRÛLE.

Sous les feux des projecteurs, le public put suivre les différentes étapes du Régiment. A plusieurs reprises des applaudissements nourris fusaient" (Extrait Nouvelle Gazette)

Et Voilà relaté cet événement qui fit date dans le cadre du Tricentenaire de CHARLEROI. Il est à noter qu'un album de photos de ce jeu se trouve au Musée des Chasseurs à Pied.

Charles LALIERE
Chef de Corps 1964-1966.



CHEZ NOS ANCIENS 14 - 18

Le temps et l'âge ont raison de la fidélité. Les Fraternelles d'anciens combattants de 1914-1918 s'amenuisent de jour en jour, comme nous le constatons lors des nombreuses cérémonies patriotiques auxquelles nous assistons.

C'est ainsi que les derniers fidèles de la Fraternelle des 2me et 5me Régiments de Chasseurs à Pied 1914-1918, groupés autour de leur dévoué Président-Secrétaire-Trésorier Monsieur V.D. WALDMAN ont décidé, au début de cette année, de dissoudre leur association. Cette dissolution a paru à l'annexe 1439 du Moniteur Belge du 3 mars 1981.

Confiant dans l'action de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, nos chers Anciens ont tenu à remettre à notre association le reliquat de leur encaisse, calculé à la date de la dissolution. De plus ils ont confié au Musée des Chasseurs à Pied leur drapeau et le Challenge Caporal TRESIGNIES qui, depuis de nombreuses années était mis en compétition à l'Ecole des Candidats Gradés de Dinant. Ce Challenge sera mis, tous les ans, en compétition au sein du 2me Chasseurs suivant un règlement à élaborer avec le Chef de Corps.

Le dimanche 29 mars dernier, Monsieur et Madame WALDMAN fêtaient, en leur domicile à Bruxelles, leurs noces de brillant (65 ans de mariage) en présence des membres de leur famille, de Madame Charles LAVAL, de

notre Président Robert COLIN, de notre Secrétaire Léon LEMAIRE et de Monsieur André MOREAU, membre de notre Amicale et Secrétaire de la F.N.C. Section de Bierghes, commune natale de Léon Trésignies.

Après les félicitations d'usage et les vœux de bonne santé et de longue vie aux heureux époux, Monsieur WALDMAN remit à notre Président le don généreux et le Challenge. Ce don se monte à 39.385,-fr dont: 9.083,-fr en sepèces, 10247,-fr au C.C.P. et deux titres de 10.000,-fr chacun.

C'est très chaleureusement et très sincèrement que notre Président remercia Monsieur WALDMAN; il lui demanda d'être son interprète auprès de ses amis et lui remit, de la part du Conseil d'Administration la médaille de l'Amicale gravée à son nom en hommage à sa fidélité aux traditions et à l'esprit des Chasseurs à Pied.

Suivant le souhait exprimé par nos anciens, le drapeau sera conservé précieusement au Musée et sera présent, suivant les possibilités du moment, à toutes les cérémonies où le 2me Chasseurs sera concerné et, certainement, chaque année, à PONT-BRULE et à EPPEGEM. Monsieur MOREAU s'efforcera de nous fournir un porte-drapeau chaque année.

C'est dans une belle ambiance familiale que se termina cette belle cérémonie.

"votre..

MUSEE

venez-donc le visiter!

6.9.81

PELERINAGE.

Cette année, c'est le DIMANCHE 6 SEPTEMBRE qu'aura lieu à PONT-BRULE et EPPEGEM "LA JOURNEE DES CHASSEURS A PIED".

Comme chaque année nous invitons les anciens, nos membres, leurs parents et amis et tous les sympathisants à assister très nombreux à cette sympathique journée du SOUVENIR et de l'AMITIE. Il nous est toujours agréable de rendre hommage à nos anciens de 1914-1918 et, en même temps de rendre visite à nos chers amis d'EPPEGEM qui nous attendent avec impatience et qui savent être si chaleureux.

Cette belle journée sera évidemment rehaussée par la présence d'un détachement encadrant le glorieux drapeau du 2me Régiment de Chasseurs à Pied et d'une délégation de cette belle unité.

En rendant hommage à ce drapeau plus que centenaire, au Caporal TRESIGNIES et à tous ceux qui reposent au Cimetière Militaire d'EPPEGEM, nous rendrons hommage à TOUS les Chasseurs à Pied de toutes les générations et de TOUS les Régiments.

→ Voici le programme détaillé de la journée du 6 septembre 1981 :

10.00h : PONT-BRULE:

- Messe et cérémonie d'hommage au Caporal TRESIGNIES organisées par l'Amicale en l'honneur des membres de la Fraternelle des 2me et 5me Chasseurs 1914-1918;

.../...

11.00h : EPPEGEM:

- Messe et dépôts de fleurs en l'honneur des Chasseurs des 3^{me} et 6^{me} Chasseurs 14-18, organisés par la Section d'EPPEGEM de la Fédération Nationale des Combattants de Belgique;

12.00h : EPPEGEM:

- Rassemblement général et cérémonie au Cimetière Militaire d'EPPEGEM organisée par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied et les Sections d'EPPEGEM et de CHARLEROI de la Fédération Nationale des Combattants;

12.30h : EPPEGEM:

- Réception par les autorités communales de ZEMST, nouvelle entité dont EPPEGEM fait partie;

13.15h : EPPEGEM:

- BANQUET FRATERNEL réunissant tous les participants désireux et la délégation du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied.

* DEPLACEMENT : - Les participants, et surtout les habitués, peuvent se déplacer par leurs propres moyens. RENDEZ-VOUS à PONT-BRÛLE pour 09.45h ou à EPPEGEM pour 10.45h.

Pour tous ceux qui le désirent, un car partira de CHARLEROI à 08.00h précises (RENDEZ-VOUS pour 07.50h devant le MUSEE DES CHASSEURS A PIED, avenue Général Michel 1c à CHARLEROI - possibilité de parking dans la cour de la Caserne Trésignies).

.../...

Le prix du voyage (aller et retour) est fixé à 185,-(cent quatre-vingts) francs par personne. Le retour est fixé AVANT 20.00h.

- * BANQUET FRATERNEL : - Le menu, toujours très copieux, est composé comme suit : Hors d'œuvre varié - potage - rôtis de porc et de boeuf, croquettes, couronne de légumes - pâtisserie - café à volonté.

————— Le prix du repas est fixé à 415,-(quatre cent quinze) francs par personne, TVA et Service compris, mais boissons NON comprises. —————

EN RESUME :

▶	- le voyage (aller et retour) :	185,- frs
	- la participation au BANQUET :	415,- frs
		Soit 600,- frs

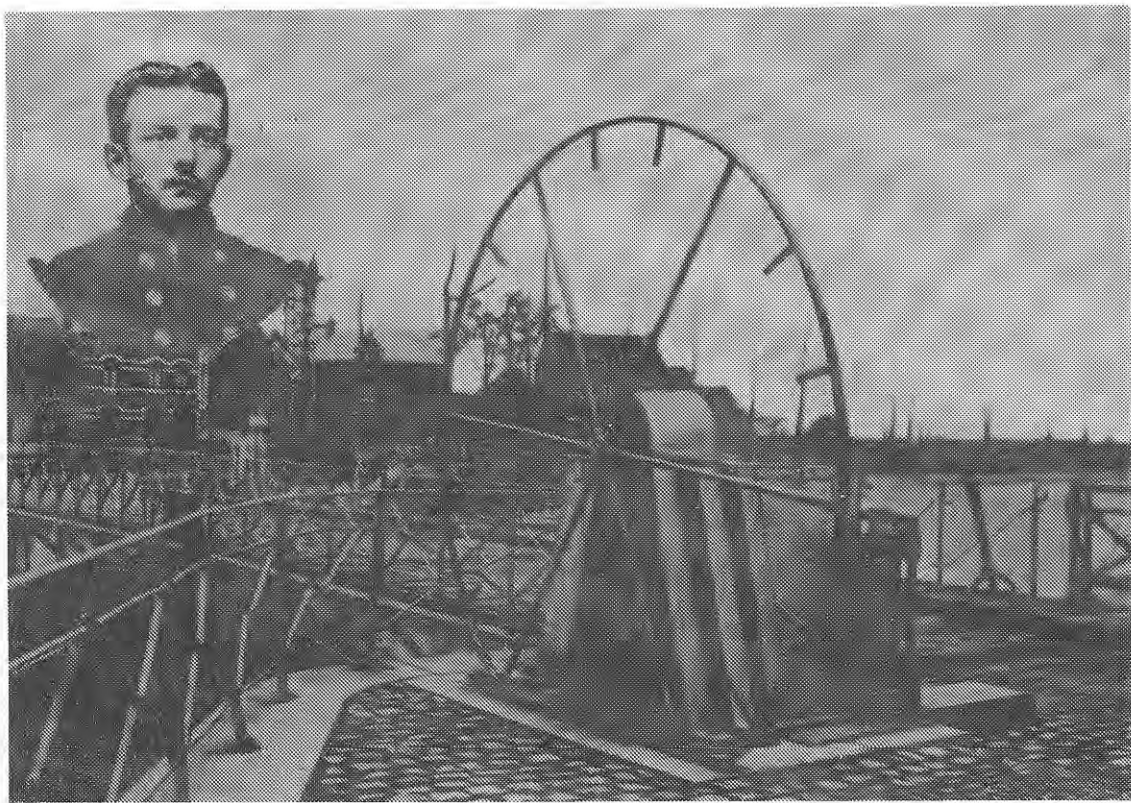
pour ceux qui utilisent le car.

Vous trouverez dans ce Bulletin un BON DE RESERVATION que nous demandons aux intéressés de bien vouloir renvoyer, dûment complété, daté et signé, pour le 24 AOUT 1981 AU PLUS TARD au Secrétariat : Mr Léon LEMAIRE, rue de l'Alouette, 33 à 6000 CHARLEROI.

- ★ LE PAIEMENT des participations se fait pour la même date au C.C.P. 000-0199352-17 de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET.

Nous espérons que, cette année encore, nos membres et nos sympathisants seront très nombreux à participer à cette belle journée au milieu de nos amis de ZEMST qui nous attendent avec leur sincère amitié.





PONT-BRULE 1914 - C'est accroché à cette roue que TRESIGNIES mourut.

(à découper ici)
- BON DE RESERVATION -

PONT-BRULE

EPPEGEM

NOM et Prénom :

ADRESSE COMPLETE :

.....

J'ASSISTERAI au pèlerinage à PONT-BRULE et à EPPEGEM, le DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1981

- (1) { Je me déplacerai par mes propres moyens.
Je demande la réservation de.....places dans l'autocar de Charleroi.

- Veillez me réserverplaces pour le BANQUET FRATERNEL qui aura lieu à EPPEGEM.

- Je verse, ce jour, au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. à 6071 CHATELET,

(2).....X 185,- =pour le voyage en autocar;

..... X 415,- =pour le banquet.

soit un total de..... Frs.

(1)supprimer la mention inutile.

(2)à supprimer éventuellement.

DATE..... SIGNATURE.....

N.B. VOIR au verso le rappel des instructions concernant ce BON DE RESERVATION.

----- (à découper ici) -----
PONT-BRULÉ et EPPEGEM

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1981.

Le BON DE RESERVATION figurant au recto est à renvoyer dûment complété, daté et signé

AU PLUS TARD POUR LE 24 AOUT 1981 au SECRETARIAT de l'Amicale:

Monsieur Léon LEMAIRE
Secrétaire A.N.C.A.P.
rue de l'Alouette 33
6000 CHARLEROI

Tél.: 071/41 24 66.

Le PAIEMENT DES PARTICIPATIONS (autocar seul ou autocar + banquet) doit absolument
se faire au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval 100 à 6071 CHATELET,
également AVANT LE 24 AOUT 1981. Nous demandons que les paiements se fassent de préférence
par C.C.P. plutôt que sur place, de façon à ce que notre Trésorier ne soit pas obligé de
récolter des participations pendant le repas

Pour RAPPEL :

- voyage CHARLEROI-EPPEGEM-PONT-BRULÉ et EPPEGEM (aller et retour): 185,-frs.
- BANQUET FRATERNEL à EPPEGEM: 415-Frs (TVA et Service compris, boissons non
comprises)
- Voyage (aller et retour) + BANQUET = 600,-(six cents) frs.

UN CORDIAL MERCI à tous ceux qui voudront bien faire ce déplacement pour rendre un hommage
tout particulier à NOS ANCIENS.

PIED DE PAIX RENFORCE

cet euphémisme

MARCEL F. MASSIN

1939

Crise

Mobilisation

Heist

- Tu parles d'un boulot!
- Quoi ? hurla le pourvoyeur.

Max voulu répéter, mais le vent ne rendait que des bribes informes: hachées et piquées de sable.

L'hiver était costaud. La bise vous cinglait et fouaillait à l'os.

La mer était gelée et, jusqu'à cent mètres au large, comme une cathédrale, elle s'était dessiné un long parvis de marches sous lequel se mouraient des flots gris.

- On y est! reprit Max, au jugé.

.../...

En semis sur la plage des abris de fortune s'étaient fortifiés.

Quelques bonnes pelletées et la débrouillardise.

Au-dedans, les hommes se serraient, se chauffant de vieux bois.

En butant à l'entrée, tant la nuit était noire et le pas incertain, le sergent grommela: - Quel temps, bon Dieu! Quel fichu temps!

La tête sous la bâche servant de toit au trou, Max renacla le sable entré dans ses narines, puis, ébahi s'exclama: - Ça, alors!

- Eh c'est la vie, sergent! lui répliqua un gars.

Le F.M dans les jambes, il pointait un nez rouge dans le creux d'une écharpe cerclant sa face hilare.

- Admirez le chef-d'oeuvre! ajouta-t-il, en montrant quelques débris de tôle qui, munis d'un tuyau, fumaient comme un vrai poêle.

Depuis un mois on se payait la côte.

En hiver.

Mais c'était mieux que cinquante kilomètres pédestres harnaché comme un boeuf au menu journalier.

Et, c'était singulier, sans rapport avec les affres suscitées, on y prenait une sorte d'agrément.

Certains, - ça se voyait, avaient l'habitude du coin.

D'autres le découvriraient.

Et beaucoup se trouvaient, sans malice, chaussure à leur pied.

Puis, on n'y croyait guère à cet envahisseur débarquant d'Angleterre.

Quelle fichaise!

Chacun " laissait venir " suffisamment inquiet d'une suite imprécise, pour n'être pas pressé d'en connaître le bout.

Que voulaient-ils au juste, ces voisins belliqueux, toujours à menacer au-devant de nos portes?

Max sentait bien, lui, quand il quitta sa femme, que c'était pour de bon.

Mais il se tenait coi lorsque l'un se rebiffait contre l'injuste d'un " rappel ".

Expliquer qu'il nous fallait défendre un patrimoine commun. La liberté ? Laquelle! répondait-on.

Bien peu voulait y croire à l'imminence du danger et à sa certitude.

- Cette guerre, alors, c'est pour quand?

- Quelle rigolade!

- Et les gosses, comment donc faire bouillir la marmite avec les trois gros francs que touchait la bourgeoise?

On y pensait, va, au recoin de ces blagues fumeuses masquant nos inquiétudes; mais au levé de garde on s'en irait dormir.

Après. Se tasser quelques bons grands demis.

Max s'était endormi, l'euphorie béate ouvrant le coin des lèvres. Il se voyait chez lui et grogna quand il sentit la poigne le retourner.

- Allons! Debout mon vieux! On part!
Tu as une demi-heure pour rassembler tes hommes!
- Quoi? Où va-t-on? Flûte! On s'y faisait!
- Non! Plus à patte! Ça jurait de partout.
- Et moi, j'avais un beau rencard, gueula le messenger en guise d'au-revoir.

Le bataillon s'était empaqueté dans un train de fortune. Mille suppositions et autant de sottises fusaient d'une banquette à l'autre. Mais les plus incrédules furent les premiers surpris, lorsqu'après une nuit coupée de longs arrêts, on se retrouva pile à deux pas de chez soi.

- Pas croyable! Viens voir! C'est Châte-lineau!

Les compagnies s'épandaient dans les rues, les connaissant fort bien.

Les cafés s'emplissaient.

On y dansait déjà entre deux coups de gueule. Mais les nouvelles vont vite, et des femmes accouraient, seules ou groupées, à la recherche du " gamin " .

Une vraie foire aux retrouvailles!

.../...

- Moi, j'te dis qu'c'est la démob! risqua un grand gaillard.

- En attendant, tire celle-là, tança Max, en lui lançant une paillasse.

En un rien de temps, il avait regroupé sa section et la casait dans la Maison du Peuple.

- Chic, ce soir on fera une fameuse surprise à Jeanine!

Bernique! La nouvelle tomba sèche, on est en état d'alerte.

Maussade et cahotant sur les pavés, une section de mitrailleurs va se nicher sur un teruil.

Celui qui la commande reconnaît Max et, en fait de salut, lui montre une gorge enflammée et un air dégoûté.

Armes à vérifier. Quelle mélasse!

- Barda, où est donc mon barda?

- Hep! Adjudant! A la volée, Max le harponne. Peine perdue. Il semble ne rien voir. Ni, encore moins, entendre. Il va, les mains au dos gesticulant dubitatives.

Bon sang! La guigne.

Le froid est devenu gluant.

Une brume opprimante.

Sous la capote moite, les coeurs sont engourdis. Aux aguets.

On sent mille dangers roder avec la nuit.

Le 10 janvier de 1940. Au blafard des

.../...

lueurs, Max enfonce, avec rage, des rails droits debout, dans les rues désertes.

Cette fois-ci, la rigolade casse.

Tel un morceau de glace au bruit sourd des marteaux, cognant sur l'acier dur.

BIBLIOGRAPHIE.

— Les ouvrages suivants sont disponibles au
MUSEE DES CHASSEURS A PIED :

— de Monsieur André NEUFORT:

"HISTOIRE SUCCINCTE DE LA VILLE DE CHARLE-
ROI ET BREF HISTORIQUE DU 2me CHASSEURS
A PIED"

Trois éditions:

- Reliure simili cuir avec garniture
or sur la couverture: 650,-
- Couverture cartonnée et
plastifiée : 450,-
- Brochée : 350,-

— de Monsieur André BALERIAUX:

"LA BELLE HISTOIRE DU 2me CHASSEURS A PIED"
500,-

— du Cercle Carolorégien de la Figurine
Historique :

Le numéro 1 de janvier 81 du bulletin
périodique, reprenant un historique suc-
cinct du 2me Chasseurs à Pied. 25,-

TOUS à PONT-BRULÉ et EPPEGEM

le 6 septembre 1981.

HOMMAGE A UN AMI.

Le 30 janvier 1981, Monsieur l'Aumônier de lère Classe André BOSTEELS faisait ses adieux à la Gendarmerie de CHARLEROI. Il fait mutation pour le SHAPE à CASTEAU où il assurera l'aumônerie pour les sections belge, italienne et canadienne.

André BOSTEELS est né le 23 décembre 1927 à ALOST. Après de solides études au Collège des Jésuites de cette ville, il entre au Séminaire de GAND et est ordonné prêtre en 1953. Parfait bilingue, il est professeur de français au Collège St Lievin à GAND jusqu'en 1955. Devenu Aumônier militaire, il part rejoindre les Forces Belges en Allemagne où il est successivement en garnison à AIX-la-CHAPELLE, WESTHOVEN, WERL et WESTHOVEN qu'il quitte le 6 septembre 1971 pour être affecté au 2me Régiment de Chasseurs à Pied à CHARLEROI et pour prendre en charge également l'aumônerie de la Gendarmerie. De 1971 jusqu'au départ du régiment en 1976, André BOSTEELS est l'Aumônier aimé et respecté de tous les Chasseurs et c'est surtout durant cette période que nous avons pu apprécier sa gentillesse, son dévouement et sa largeur d'esprit. De nombreux Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs ont bénéficié de ses conseils judicieux pendant les périodes difficiles qu'ils avaient à traverser.

Dés son arrivée au 2 Ch, il devint membre de notre Amicale qu'il a toujours soutenu efficacement. De 1973 à 1979, chaque année, c'est lui qui organisait l'émouvante messe du souvenir à PONT-BRULE.

.../...

En 1980, la maladie ne lui avait pas permis de nous accompagner lors de notre pèlerinage annuel à PONT-BRÛLE et EPPEGEM et il l'avait beaucoup regretté car il remplissait cette mission avec tout son cœur. Nous espérons que ses nouvelles fonctions au SHAPE lui permettront d'être présent cette année au milieu de tous ses amis "chasseurs" qui ne l'oublierons jamais.

En 1976, après le départ du 2 Ch pour l'Allemagne, l'Aumônier BOSTEELS quitta sa tenue kaki pour la tenue bleue de gendarme et devint Aumônier pour la Région de Gendarmerie HAINAUT-NAMUR. Il avait ainsi la responsabilité de deux provinces et c'était très lourd.

Le 1er novembre prochain, il deviendra "Chief Chaplain", responsable des huit Aumôniers de toutes les confessions en service à la Base de CASTEAU.

La Rédaction et tous les Chasseurs qui l'ont connu espèrent qu'André BOSTEELS ne les oubliera pas et lui souhaitent très sincèrement et de tout cœur une très bonne santé et beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles fonctions.

Au revoir, à bientôt et
BONNE CHANCE..... PADRE !

Il y a encore des RETARDATAIRES.... Nous rappelons le n° de C.C.P. : 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. à CHATELET.

—→ 150,-frs minimum par an. ←—

cotisation 81

POUR LE MUSEE

....nous avons reçu.....

- De Mrs J. THOMAS et M. LABRUYERE de Gerpinnes:
 - une vitrine;
 - des mannequins;
 - une armoire, du carton et des cadres.
- De Madame Jeannine DEGAUQUE:
 - un établi de menuisier (pour notre atelier).
- De Monsieur Jean LIGNY:
 - le buste, en bronze, du Prince CHARLES.
- De Monsieur Georges ANDRE:
 - un livres.
- Du Commandant R. VANLANGENDONCK (ancien 2 Ch)
 - des documents souvenirs personnels;
 - de très nombreux documents concernant l'historique des régiments de Chasseurs.
- Du Major e.r. Roger LEBEGUE (ancien 2 Ch)
 - le portrait au pastel (50 X 40) du Soldat Raoul RICHEZ du 3 Ch tué au combat de la Nèthe le 6-10-1915 à 22 ans.
- De Mr DELTENRE (de la part de la Fraternelle de la 5^{me} Brigade d'Infanterie MERCKEM)
 - le badge de la Brigade.
- De Madame SALINGRET:
 - une broderie inachevée commencée par une petite fille dont le père était à la guerre. Il fut tué en 1916 et, de chagrin, la petite fille n'acheva pas son ouvrage.
- 2 tapisseries (Léopold III et Astrid)

- De Mademoiselle DESCAMPS, de Thirimont:
 - de très nombreux et très précieux documents concernant son père le Lieutenant-Général DESCAMPS Victor dont des documents personnels (cartes et plans) datant de 14-18 et 40-45. Le Général a servi: au 3 Ch de 1904 à 1908;
au 1 Ch de 1908 à 1919 et
au 2 Ch de 1923 à 1930.
Il eut une conduite héroïque en 14-18 et en 40 il conduisit la 1ère Division des Chasseurs Ardennais à la gloire. Le nom du Lieutenant-Général DESCAMPS est inséparable de celui de ses vaillants Chasseurs Ardennais.
 - deux albums de photos;
 - une écharpe rouge portée avant 14 par les Officiers de garde;
 - deux petits obus ramenés du front par le Général
- De Monsieur Désiré NOTTE:
 - Quelques photos.
- De Monsieur CHARBONNEL, Classe 1921 :
 - des photos souvenirs du Camp de Beverloo.
- Du Lieutenant-Colonel CHASSEUR, ancien commandant du 2 Ch et Chef de Corps du 3 Ch:
 - une tenue d'exercice complète;
 - une tenue de campagne complète.
- De Monsieur MERCKX, bourgmestre de ZEMST:
 - une assiette en étain aux armes de la Commune.
- Du Lieutenant-Colonel e.r. Gustave MARTIN :
 - une photo encadrée de son oncle Auguste qui, comme Sous-lieutenant sortant de l'Ecole Militaire arriva en 1904 au 1er Chasseurs à Pied et y resta de nombreuses années.

- De Monsieur Ferdinand PIETTE:
 - une chanson composée en captivité:
- De Monsieur Bruno LOSA:
 - une tenue complète de la Force Navale;
- De Monsieur GRAUFF de ANS:
 - des documents et photos en dépôt et restant sa propriété.
- Du Commandant R. BALFROID et du 2 Ch :
 - Une tenue complète d'Officier pour revue et service d'honneur de 1976.
- De Monsieur Léopold LEFEBVRE :
 - Un exemplaire (n°10 du 13 janvier 1940) de " LE PETIT CHASSEUR ", hebdomadaire de campagne du 2 Ch.
- De Monsieur Albert BASTIN :
 - Deux assiettes décoratives à motifs militaires.
- De Monsieur Ferdinand PIETTE :
 - un titre de congé de repos (pour P.G.)
 - des photos des funérailles d'un P.G. du Stalag XI A;
 - une carte-vue de St ODE.
- Du Général COUVREUR:
 - une photo prise le dimanche 18 octobre 1936 sur le perron de l'Hôtel de Ville de Charleroi, dont c'était l'inauguration officielle : Monsieur Octave PINKERS, Conseiller Communal futur bourgmestre, entouré du Major COUVREUR Commandant la Place de Charleroi et du Major CAPEL, du 2 Ch.
- Du petit-fils du Général DEVAUX :
 - 3 cadres :
 - Le général Piron;
 - Défilé du 2 Ch à Charleroi;
 - Photos souvenirs.

- Du Colonel e.r. PLEINEVAUX :
 - la photo du Soldat Mil' 39 TILQUIN Albert, Jean, tué à l'ennemi le 27 mai 1940 au combat de NEVELE (hameau Den Ham)
- De Monsieur Camille GRANDELET, classe 39:
 - deux cartes postales vendues à la cantine en 1939 et donnant des vues de l'intérieur de la Caserne Trésignies.
- Du Cercle Carolorégien de la Figurine Historique - Président :Mr GHEYS :
 - un très beau fanion du 1er Chasseurs.
- De Monsieur Albert ALIATES:
 - un cadre : "L'Allemagne a révagé la France"
 - un gilet de sauvetage de l'Armée Anglaise;
- De Monsieur Franz DONCKERS, ancien 2 Ch:
 - Deux pantalons de Battle-Dress;
 - un ceinturon en cuir;
 - deux livres;
 - de nombreux cadres;
 - deux chansons;
 - une carcasse de mitrailleuse.
- De Monsieur Robert BOURGEOIS, membre du C.A.
 - un carnet de cartes postales de 1917, quelques vues de la Grande Guerre.
- De Monsieur Pierre MARGOT, ancien 2 Ch
 - de nombreux documents personnels très intéressants et de nombreuses photos des années passées au Régiment.

De Monsieur Jean GENNAUX, classe 38 :

- de nombreux documents et objets souvenirs de son service militaire.

.../...

Nous remercions bien sincèrement toutes les personnes, membres ou sympathisants, qui ont bien voulu nous confier leurs dons, souvent constitués d'objets, photos ou souvenirs auxquels ils tenaient. Que ces personnes soient assurées que leurs dépôts sont en toute sécurité au MUSEE et qu'ils seront mis en valeur en hommage à tous nos anciens qui sont disparus.

Pour l'avenir, nous faisons appel à toutes les familles de nos chers disparus pour qu'elles nous confient les reliques et les souvenirs en leur possession. Chez nous, au MUSEE, ces souvenirs seront sauvegardés, nous en prendrons grand soin et ils seront transmis aux générations futures pour le plus grand bien de la pérennité des Traditions des Chasseurs à Pied.

* Le Conseil d'Administration serait désireux de créer une COMMISSION DU MUSEE, composée de membres nos administrateurs qui travaillerait sous la direction des responsables actuels. Le travail consisterait surtout en classements divers, étiquetages, établissement de listes diverses pour préparer l'installation de nos futurs locaux.

Si quelques membres aimant la besogne proposée et ayant des loisirs sont désireux de se rendre utiles, ils sont invités à contacter Mr Jean BOURG, rue Spinois, 144 Bte 6 à CHARLEROI.

Merci d'avance à ceux qui se feront connaître.

— VISITE AU MUSEE —

Le samedi 21 février dernier, vers 11.00h, nous avons reçu, en notre Musée, la visite d'un groupe d'élèves de la 135e Promotion Polytechnique de l'Ecole Royale Militaire.

Ce groupe, placé sous la conduite du Colonel VERBEECK, se trouvait en voyage culturel dans la région de CHARLEROI.

Ces jeunes élèves officiers, parmi lesquels quelques demoiselles, avaient, le matin, visité le Musée du Verre et devaient, l'après-midi sous la conduite de notre ami Géo JACOBS, du Cercle des Officiers de Réserve de Charleroi, visiter le site des barrages de l'Eau-d'heure.

A leur arrivée au Musée, ils furent reçus par notre Président COLIN, entouré de Messieurs LEMAIRE et BOURG qui se firent un plaisir de leur donner toutes les explications nécessaires à la visite.

Après environ une heure de visite et de conversations, nos visiteurs se retirèrent enchantés de leur séjour parmi tant de souvenirs de nos valeureux régiments.

J.B.

— F. N. C — CHARLEROI —

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BELGIQUE, qui a eu lieu à CHARLEROI le 25 avril dernier, a remporté un éclatant succès. Toutes nos félicitations au Comité Organisateur dirigé par notre camarade Roger ROUSSEAU.

ASSEMBLEE GENERALE

1981

Comme nous vous l'avions promis dans notre numéro du mois d'avril dernier, nous vous donnons ci-après le compte-rendu détaillé de notre Assemblée Générale du 7 mars 1981. Ce compte rendu nous a été remis par notre dévoué Secrétaire Léon LEMAIRE que nous remercions.

" C'est devant une assemblée d'une centaine de membres que notre Président Robert COLIN ouvre la séance à 11.10h. Ont pris place au bureau autour de Président : le Major RAYMOND, Commandant en Second du 2 Ch, représentant le Chef de Corps, le Secrétaire Léon LEMAIRE, le Trésorier Arsène JUGNON, ainsi que Mrs ROUSSEAU et BOURG.

Le Président remercie les membres présents et fait l'appel des membres décédés depuis la dernière Assemblée Générale en 80. L'assemblée observe une minute de silence à leur mémoire. Il donne ensuite lecture des lettres d'excuses envoyées par ceux qui n'ont pu se déplacer. Il rappelle l'absence, pour cause de maladie, de Monsieur Robert DECKERS Vice-Président et propose de lui envoyer un télégramme de sympathie. Le Président donne également lecture du télégramme qui sera envoyé à S.M. Le Roi et à la Famille Royale.

Passant à l'ordre du jour, le Président tient à remercier spécialement : Monsieur Armand JORIS qui a mis au point le projet d'annuaire - Monsieur Jean BOURG, réalisateur du Cor de Chasse et Messieurs LEMAIRE, JUGNON et ROUSSEAU pour le travail accompli durant l'année écoulée.

- Monsieur JUGNON, Trésorier, prend la parole et donne la situation détaillée de la caisse, arrêtée au 31 décembre 1980. Cette situation est excellente. Les comptes ont été vérifiés par Messieurs LOUBRIS et BOURGEOI qui adressent de vifs remerciements et félicitations au Trésorier et signent la décharge. Messieurs LEMAIRE et DEVAL sont nommés vérificateurs pour l'exercice 1981.

- Monsieur LEMAIRE, Secrétaire, fait rapport de toutes les activités de l'Amicale durant l'exercice écoulé. Ce rapport est admis à l'unanimité.

- Monsieur ROUSSEAU fait rapport sur le Musée. Il parle des dons reçus et des locaux qui deviennent malheureusement trop petits. Il espère que les nouveaux locaux du porche seront bientôt mis à notre disposition, mais il faut de la patience....

- Le Président COLIN reprend la parole pour annoncer les manifestations principales qui auront lieu en 81 :

- Fastes Régimentaires à SIEGEN les 2 et 3 juillet, avec remise de commandement;
- Journée des Chasseurs à Pied à PONT-BRULE et EPPEGEM, le dimanche 6 septembre.

Il signale qu'il ne perd pas de vue la question des nouveaux locaux destinés au Musée et qu'il harcèle continuellement l'Administration Communale de CHARLEROI à ce sujet...

- Le Major RAYMOND, au nom du Chef de Corps, annonce que la célébration du 150^{me} anniversaire du Régiment se fera très sobrement à cause des restrictions budgétaires. Il annonce une petite cérémonie pour le 9 mars (compte-rendu en a été donné dans notre numéro d'avril). Les Fastes Régimentaires se dérouleront les 2 et 3 juillet à SIEGEN; le Régiment souhaite une participation nombreuse de l'Amicale. Il rappelle que le 2^e Ch assurera la garde aux Palais Royaux du 25 mai au 9 juin. Le Major RAYMOND signale que la Marche de Bataillon, prévue dans le cadre du 150^{me} anniversaire a été refusée par les Autorités Supérieures: il nous dit les vifs regrets du Régiment suite à cette décision.

- Monsieur BOURG donne connaissance du volumineux dossier qui existe concernant la décision prise par les anciens de 14-18 de la Fraternelle des 1^{er} et 4^{me} Chasseurs à Pied de remettre au Musée des Chasseurs de Charleroi, les souvenirs et reliques qui sont actuellement entreposés dans des vitrines à Mons. L'affaire est toujours en litige suite à l'opposition inébranlable de Monsieur DECOT, Président des anciens d'après 1919 des 1^{er}, 4^{me}, 7^{me} et 10^{me} Chasseurs à Pied qui n'a rien à voir dans cette décision puisque les souvenirs appartiennent à ceux de 14-18....

— Un échange de vues a lieu entre le rédac-chef et l'assemblée concernant le nouvel aspect de notre Bulletin qui revient actuellement à environ 15 frs le numéro.

.../...

→ Passant alors à la partie statutaire de l'Assemblée, le Président procède au remplacement de deux membres du C.A. et à la réélection d'une partie du Conseil :

- Sortants et non rééligibles à leur demande:
Messieurs Jean DUBOIS et Jean DUPONT.

La candidature de Messieurs Robert BOURGEOIS et Gaston LOUBRIS a été présentée à la date du 1er décembre 1980;

Ces deux candidats sont élus à l'unanimité et aux applaudissements de l'assistance.

- Sortants et rééligibles :
Messieurs Léon LEMAIRE, Emile CATINUS, Richard DETHIER, Jean BOURG et Jean BOUGEROL.

Ces membres sont réélus à l'unanimité et aux applaudissements de l'assistance.

Après ces élections le Président remercie les deux membres quittant le Conseil pour les services qu'ils ont rendu durant leur mandat.

DIVERS :

- Monsieur VANDAMME demande, pour la prochaine Assemblée une meilleure sonorisation de la salle;

- Le Président COLIN revient sur la question du Musée; il signale que la Ville met tout en oeuvre pour faire connaître l'existence du Musée : presse locale et Bulletin "La Vie à Charleroi". Le plan d'aménagement intérieur du futur Musée seront bientôt soumis au Conseil Communal.

- Monsieur GELISE de Liège signale que de nombreux liégeois, anciens de la compagnie-école des classes 36, 37, 38 ignorent encore l'existence de l'Amicale. Il se propose pour faire de la propagande parmi ses amis liégeois. En collaboration avec Monsieur Armand JORIS, des bulletins d'adhésion lui seront envoyés.

- Monsieur LENGELEZ, Président de la Société des Chasseurs-Carabiniers de THUIN signale la création récente d'un peloton de marcheurs retraçant l'historique du 2me Chasseurs à Pied. Ce peloton défilera prochainement dans les rues de CHARLEROI. Il demande également quelques bulletins d'adhésion.

- Le Président rappelle l'organisation de l'Exposition des Figurines historiques du 22 mars.

- La séance est levée à 12.25h.

LETTRES REÇUES

★ De Madame OBORSKI

Ce 16-4-81.

Cher Commandant,

J'ai été très émue en lisant votre lettre lors du décès de mon cher mari.

Je vous en remercie bien sincèrement, ainsi que pour la nécrologie que vous avez fait paraître dans le Cor de Chasse.

J'ai bien l'intention de continuer à m'y abonner en souvenir de mon mari tant regretté et qui était si fidèle aux Chasseurs.

Ma douleur est immense et c'est bien tristement que je vous adresse, ainsi qu'à Madame, mon souvenir amical.

(sé) M. OBORSKI.

*

★ Du Lieutenant-Colonel BEM TANCRE

Siegen le 17 mars 81.

Cher Commandant,

Je vous suis reconnaissant de m'avoir informé immédiatement du décès du Colonel OBORSKI; cela m'a permis de prendre des dispositions afin d'assister personnellement aux obsèques le 12 mars, en compagnie de mon

épouse. Madame OBORSKI semblait très touchée par la présence du Chef de Corps du Régiment que son mari a commandé 35 ans plus tôt.

Le Colonel AEM JORIS assistait également aux fulérailles.

Cordialement

(sé) P.TANCRE
LtCol BEM.

*

★ De Monsieur V.D. WALDMAN

Bruxelles, le 22 avril 1981.

Messieurs,

Le 29 mars dernier, votre président Monsieur COLIN et votre Secrétaire Monsieur LEMAIRE, ont bien voulu se déplacer afin de me remettre, à mon domicile, la médaille que vous me destiniez.

Celle-ci, qui constitue, en plus d'une très jolie oeuvre d'art, l'attribut de l'A.N.C.A.P.

Je vous remercie vivement pour ce geste qui me touche profondément et qui constitue pour moi l'ultime hommage à ma longue vie consacrée beaucoup aux anciens chasseurs des 2 régiments auxquels j'ai eu l'honneur d'appartenir.

Pourtant c'est avec une profonde émotion que je songe à tous les anciens camarades de ma Fraternelle, disparus au long de ces 40 années, et qui m'avaient toujours re-

nouvelé leur confiance, et que je remercie pour m'avoir donné l'occasion de faire quelque chose pour notre Fraternelle.

La belle médaille, que vous m'avez remise et dont je suis fier, j'aurais voulu la voir destinée à notre regretté Président LAVAL qui s'était, pendant quinze ans, donné tout entier à ses anciens camarades. Le destin en a voulu autrement. Dommage ! La Fraternelle set dissoute. Des quelques 650 membres qu'elle a compté, quelques uns restent et que je remercie de m'avoir soutenu jusqu'au bout et que j'espère voir s'intégrer dans notre Amicale.

Chasseur, je le suis depuis 1906, soit aujourd'hui depuis trois quarts de siècle, et j'espère ne pas encore en être à la fin.

J'ai l'honneur de réitérer mes remerciements à votre association, et je mets à profit l'occasion qui m'est donnée pour féliciter les promoteurs de celle-ci et de leur dévouement pour elle.

Veuillez croire, Messieurs, et tous les anciens Chasseurs de l'A.N.C.A.P. à mes meilleurs sentiments.

Vôtre
(sé) V.D. WALDMAN.

*

★ Du Lieutenant-Général BLONDIAU
Chef de la Maison Militaire du Roi.

Le 12 mars 1981

Monsieur le Président,

Le Roi a été très sensible aux sentiments d'indéfectible attachement que vous Lui

avez exprimés à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied à Charleroi.

Sa Majesté me charge de l'honneur de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux dont vous ^{vous}êtes fait l'interprète, Ses sincères remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

(sé) BLONDIAU
Lieutenant-Général.

* * * * *

N E C R O L O G I E .

Depuis notre dernier Bulletin, notre grande famille a eu à déplorer les décès suivants:

- Monsieur Fernand JAYE, de Charleroi;
- Monsieur Edmond TREFOIS, de Marcinelle;
- Monsieur Emile HOSDIN, de Marcinelle
- Monsieur Robert POTY, de Roux;
- Le 2 Ch nous a signalé le décès, suite à un accident de la route, d'un de ses jeunes Sous-Officier : le Sergent RAES Serge de La Hestre.

Chaque fois que la chose a été possible, des condoléances ont été envoyées aux familles.

Par ce présent avis nous assurons toutes les familles de notre très grande sympathie.

NOUVELLES

DU 5 Fus.

Nos lecteurs connaissent les liens d'amitié qui unissent la Fraternelle du 5me Bataillon de Fusiliers et notre Amicale et beaucoup savent que ce 5 Fus est un des filleuls de la Ville de CHARLEROI et aussi le filleul du 2me Chasseurs à Pied. Nous nous souvenons tous des paroles aimables du Président de la Fraternelle, Monsieur Marcel D'HAESE, après notre Banquet Fraternel du 7 mars dernier.

Ces liens viennent encore de se resserrer; en effet, notre Rédaction a accueilli depuis quelque temps un correspondant permanent qui assurera régulièrement la liaison avec la Fraternelle; il s'agit de Monsieur Jean DOPNY, domicilié rue de Gosselies 7 à JUMET, qui, depuis fin 1980, est déjà en contact régulier avec notre Rédaction.

L'abondance des matières nous a empêché de rendre compte, en son temps, des belles cérémonies qui ont eu lieu à CHARLEROI le 12 octobre 1980 à l'occasion de la célébration du 36me anniversaire de l'entrée à la caserne TRESIGNIES du 5me Bataillon de Fusiliers.

Voici un résumé succinct de cette journée :

" Le cortège, formé à la Ville-Haute se rendit d'abord à l'Hôtel de Ville. Il était emmené par le Président National de la Fraternelle, Monsieur Marcel D'HAESE, ayant à ses côtés le Colonel e.r. Max WALEM, Président d'Honneur et les trois Présidents régionaux : Jean BARTET pour CHARLEROI, Michel DETANDT pour TOURNAI-ATH et Walter VANRUYSKENSVELDE pour MONS-BORINAGE, ainsi que Monsieur COPIETERS, Président de la Fédération Nationale des Volontaires de Guerre. De nombreux drapeaux et délégués des Associations Patriotiques de la région assistaient également à ces cérémonies, ainsi qu'une délégation de l'Armée Américaine composée de : un soldat en tenue de parade et casqué, portant le drapeau américain, un Capitaine, deux sergents et un soldat.

Place Charles II, devant l'Hôtel de Ville, une brève cérémonie eut lieu durant laquelle Monsieur COPIETERS remit la Fourragère

.../...

blanche de Volontaire de Guerre aux trois drapeaux de la Fraternelle.

A l'Hôtel de Ville Les assistants furent reçus par Mr et Mme L. HARMEGNIES, entourés des échevins COOREN, SERON et HENRY et des conseillers PAYEN et CHANTRY. Remarqués dans l'assistance : le Lieutenant-Colonel e.r. HARDY, secrétaire de la Fraternelle du 5 Fus, Messieurs VELGHE et POELAERT de cette Fraternelle, notre Président Robert COLIN et Madame, le Colonel américain O'SULLIVAN du SHAPE ainsi que Monsieur VERROKEN Publi-Relation du SHAPE.

Après la réception à l'Hôtel de Ville, le cortège, toujours emmené par l'Harmonie des Chasseurs à Pied, se rendit au monument "A nos Martyrs" pour un hommage fleuri, puis à la caserne TRESIGNIES où des fleurs furent déposées au Mémorial TRESIGNIES et à la plaque commémorative du 5^{me} Bataillon de Fusiliers.

Au cours de ces diverses cérémonies de nombreux discours et cadeaux furent échangés et les participants partagèrent bien des moments d'émotion.

Après la dislocation à la caserne, bon nombre de participants se rendirent au Centre de Délassement de MARCINELLE pour y partager le repas de l'amitié.

Quelques discours, une minute de recueillement et une brabançonne....avant le succulent repas durant lequel le Président D'HAESE fit fleurir la marraine de la Fraternelle, Madame LEJEUNE, veuve d'un ancien Président.

La journée se termina dans une belle ambiance et dans la joie des retrouvailles. "

N.D.L.R. Dans un de nos prochains ~~numéros~~ ^{numéros} nous vous donnerons, grâce à la nombreuse documentation reçu de Monsieur Jean DOFNY, un historique du 5^{me} Bataillon de Fusiliers.

➤ Notons que, cette année, la Fraternelle du 5 Fus s'est rendue en pèlerinage à LA GLEIZE et HENRI-CHAPELLE où repose un des leurs, tué au cours de l'offensive des Ardennes alors que le Bataillon servait aux côtés de l'Armée Américaine. Ce pèlerinage permet aux anciens de témoigner leur attachement à la 1^{ère} Armée Américaine en honorant ses nombreux morts enterrés dans le cimetière militaire de HENRI-CHAPELLE.

Les trois Régionales assistaient à ce pèlerinage, qui eut lieu le 23 mai dernier.

A CHARLEROI

La figurine historique à l'honneur

Du 22 au 29 mars dernier, le CERCLE CAROLOREGIEN DE LA FIGURINE HISTORIQUE a organisé une exposition de ses travaux en son local: 1er étage, Café "LE CAP", rue Neuve, CHARLEROI.

— Cette exposition a remporté un très grand succès.

Lors du vernissage, dans son allocution de bienvenue, Monsieur G.GHEYS, président-fondateur de l'A.S.B.L., a souligné la valeur éducative de cette forme d'occupation des loisirs, encore mal connue du public carolorégien. Monsieur J.P.DEMACQ, Echevin de la Culture, s'est fait l'interprète de toutes les personnalités présentes en faisant part de l'admiration que forçait cette manifestation, tant par son niveau artistique élevé que par sa valeur éducative évidente. En félicitant les quelques 25 membres exposants pour la qualité des réalisations présentées, il a formé le vœu de voir progresser cette dynamique association et l'a conviée à continuer à s'insérer aussi valablement dans la vie culturelle de Charleroi-Grande Ville.

— Rappelons que notre Amicale entretient de très bonnes relations avec le Cercle de Monsieur GHEYS et que, dans notre installation future du MUSEE, une vitrine sera réservée en permanence aux réalisations des membres de ce Cercle.

RECTIFICATION

Dans notre numéro 34, page 25, nous avons annoncé le décès de Monsieur Charles VANDENBERGHE (membre n° 85). Contrairement à ce que nous avions signalé, ce membre n'était pas et n'a jamais été président de la Fraternelle 14-18 du 3me Chasseurs à Pied.

C'est Monsieur Camille VANDENBERGH (membre n° 460) qui a été durant de nombreuses années président de cette Fraternelle et qui nous signale qu'il est toujours en bonne forme malgré ses 85 ans!

Nous lui demandons de bien vouloir excuser la Rédaction qui a été induite en erreur par une mauvaise transmission du renseignement et par la similitude des noms.

Nous espérons bien revoir Monsieur Camille/VANDENBERGH cette année à EPPEGEM.

LE 2^{me} CHASSEURS A BRUXELLES:

Comme nous l'avions annoncé à plusieurs reprises, le 2Ch a assuré la garde aux Palais Royaux du 25 mai au 9 juin 1981.

Nous avons invité quelques membres à assister à la première relève de garde qui s'est déroulée le lundi 25 mai vers 14 heures.

Notre délégation, conduite par notre Président Robert COLIN accompagné des administrateurs Armand JORIS, Arsène JUNGON et Léon LEMAIRE, était composée de: Monsieur et Madame V.D. WALDMAN, Monsieur et Madame Jacques GENDARME, Monsieur et Madame Jacques DERWEDUWEN, Monsieur André HEUREUX, Monsieur André CUVELIER, Monsieur Pierre PILMEYER, Monsieur Willy WILLOT, Mademoiselle LUCAS, Messieurs André MOREAU et TRESINIE de la FNC de BIERGHES et Monsieur Fernand FONTAINE, notre porte-drapeau. Signalons aussi la présence de quelques membres de la famille dont la grand-mère-du Chasseur DELARUE qui se trouvait parmi le peloton de garde.

Après avoir assisté à la parade de garde, au cours de laquelle ils purent admirer la belle tenue des Chasseurs, les assistants se rendirent au Club Prince Albert où le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE remercia les représentants de l'Amicale et fit servir le verre de l'amitié.

Le Conseil d'Administration remercie bien sincèrement tous ceux qui se sont déplacés à cette occasion; leur présence a fait grand plaisir aux Chasseurs de service à la garde.

★

→ A la F.N.C. de JUMET

Cérémonie bien sympathique que celle qui s'est déroulée le dimanche 24 mai 1981 à JUMET. En effet, la Section locale de la Fédération Nationale des Combattants qui recevait un nouveau drapeau, avait décidé, considérant le grand nombre d'anciens Chasseurs dans la commune, de confier son vieux drapeau au Musée des Chasseurs à Pied.

Après la bénédiction du nouveau drapeau, en présence de Madame Marie-Louise DELFORGE, réalisatrice et marraine, et de Maître Louis DUCARME, parrain, une réception eut lieu à la Maison Communale annexe de JUMET.

Au cours de cette réception, présidée par Mademoiselle COORENS, échevin de la Santé Publique, accompagné de Monsieur PAYEN, ancien bourgmestre, la marraine remit à notre Président COLIN le vénérable drapeau de nos amis de JUMET.

Notre Président accompagné de notre dévoué Secrétaire Léon LEMAIRE, remercia vivement les représentants de la F.N.C. Désiré VOGLAIRE, Président, Félix CATRAIN, Vice-Président et WATTIAUX, Secrétaire, pour leur beau geste de confiance vis-à-vis de notre Amicale.

Notre Musée s'est encore enrichi d'une belle relique... elle sera bien gardée.....

★★★



L'Adjudant Maurice BARBIER et son
épouse lors de leur mariage le
27 novembre 1920.



L'Adjudant de 1ère Classe e.r. Maurice BARBIER et son épouse lors de la célébration de leurs noces de diamant, le 29 novembre 1980.

La relation de cette cérémonie a paru dans notre bulletin n° 33 de janvier 1981-page 26.



LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»